

# DEVIS D'ÉTUDE MODÈLE POUR LA DÉLIMITATION DES SECTEURS PATRIMONIAUX DANS LES TERRITOIRES PROTÉGÉS ET L'IDENTIFICATION DES PROPRIÉTÉS CONTRIBUTIVES

---

## Contexte général et informations disponibles

Dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications du Québec doit produire des énoncés d'importance et des énoncés de valeurs sur les biens culturels possédant un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels. Ces énoncés d'importance serviront à la fois d'outil de diffusion auprès du public et de gestion pour le Ministère et les municipalités québécoises concernées. Or, il est des territoires protégés si vastes et si complexes (arrondissements historiques et naturels, sites du patrimoine, sites historiques) que la formulation d'un simple énoncé d'importance pour ces biens s'avère insuffisante. En outre, la documentation des biens à l'intérieur de ces territoires protégés fait bien souvent défaut. Dans ce contexte, le Ministère de la Culture et des Communications du Québec a commandé une étude à des chercheurs de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour élaborer une méthodologie permettant d'analyser des territoires protégés complexes et d'identifier les propriétés contributives au regard de la valeur du territoire.

L'équipe de chercheurs s'est penchée sur trois sites du patrimoine montréalais – deux de petite taille et un troisième couvrant une superficie appréciable et regroupant près de 350 bâtiments – ainsi que sur l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, un territoire protégé multifonctionnel d'environ 750 hectares. Intitulé *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux*, l'étude présente une méthodologie permettant l'identification des propriétés contributives en tenant compte des valeurs attribuées au territoire protégé (historique, architectural, urbanistique, paysagère, archéologique, symbolique, etc.) tout en reconnaissant les particularités des secteurs qui le composent. Elle propose aussi une hiérarchisation des propriétés contributives en identifiant celles devant faire l'objet d'un énoncé d'importance et celles devant faire l'objet d'un énoncé de valeurs.

La démarche élaborée et validée repose sur plusieurs étapes et s'adapte aux contextes particuliers de chaque territoire protégé. En ce qui concerne les sites du patrimoine sis sur le territoire de la Ville de Montréal, l'exercice a surtout servi à identifier les propriétés contributives en lien avec les valeurs patrimoniales du territoire protégé et a proposé des traitements différenciés pour certaines de celles-ci (énoncés d'importance et énoncés de valeurs). Dans le cas de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, l'étude comporte également une méthodologie permettant le découpage du territoire en secteurs selon des facteurs de délimitation. Les secteurs ont été ensuite hiérarchisés selon leur valeur contributive aux valeurs patrimoniales de l'arrondissement, déterminant ainsi leur traitement (énoncés d'importance et énoncés de valeurs). Les secteurs qui contribuent fortement aux valeurs de l'arrondissement (énoncé d'importance) comprennent des propriétés contributives dont certaines peuvent faire l'objet d'énoncés d'importance ou d'énoncés de valeurs; les secteurs contribuant moins fortement aux valeurs de l'arrondissement (énoncé de valeurs) comprennent des propriétés contributives dont certaines peuvent faire l'objet d'énoncés d'importance si leurs particularités les distinguent à l'échelle nationale ou à l'échelle du territoire protégé.

C'est à la lumière de ce projet-pilote que le devis d'étude suivant est proposé à titre de modèle que pourraient utiliser les gestionnaires du patrimoine immobilier qui sont confrontés à des enjeux semblables au Québec ou dans d'autres provinces et territoires.

Cette étude a été réalisée grâce à la contribution financière du gouvernement du Canada dans le cadre de la participation du gouvernement du Québec à l'Initiative des endroits historiques.

# DEVIS D'ÉTUDE MODÈLE POUR LA DÉLIMITATION DES SECTEURS PATRIMONIAUX DANS LES TERRITOIRES PROTÉGÉS ET L'IDENTIFICATION DES PROPRIÉTÉS CONTRIBUTIVES

---

## Contexte

À adapter selon le territoire à l'étude et les besoins.

## Objectifs de l'étude

- Circonscrire et documenter, si nécessaire, des secteurs à l'intérieur du territoire protégé auxquels sont rattachées les propriétés contributives.
- Identifier les propriétés contributives situées dans le territoire protégé à l'étude.
- Identifier les propriétés contributives qui pourraient être admissibles au Fonds du patrimoine culturel québécois (FPCQ).

Pour le présent mandat, le consultant s'inspirera des principes formulés dans le *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux*, tout en tenant compte des particularités du territoire protégé.

## MANDAT

Le rapport sur le territoire protégé devra comprendre :

### A) Introduction

- Une page contenant les crédits concernant la réalisation de l'étude et, le cas échéant, le logo *Lieux historiques du Canada* et la mention de la participation à l'Initiative des endroits historiques.
- Un avant-propos présentant le mandat.
- Un résumé de la méthodologie d'analyse (constitution des secteurs, sous-secteurs, identification des propriétés contributives, etc.).
- La démarche de recherche.

### B) Les composantes du territoire protégé et ses valeurs patrimoniales

- Une section présentant brièvement l'histoire des lieux et le justificatif qui a mené à son statut de protection. Une carte accompagnera cette présentation.
- Une section présentant le territoire protégé en insistant sur ses composantes spatiales en regard des diverses morphologies que l'on y observe.
- Une section présentant les valeurs patrimoniales du territoire protégé (historique, architectural, urbanistique, paysagère, archéologique, symbolique, etc.) et l'énoncé d'importance en bonne et due forme (voir l'annexe 1).
- La présentation des propriétés du territoire protégé selon le type de propriétés: bâtiment, site, complexe, parc, etc.
- L'identification des composantes réglementaires du secteur en matière de patrimoine (monument historique cité, reconnu et classé, site du patrimoine constitué, site historique

reconnu et classé, plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et plan particulier d'urbanisme (PPU).

### **C) Les secteurs**

- Une section analysant le territoire protégé et déterminant la pertinence de le découper en secteurs. Dans le cas de territoires vastes et complexes, on envisagera aussi la pertinence d'identifier des sous-secteurs.
- L'identification des secteurs en justifiant leurs frontières au moyen des facteurs de délimitation tels que présentés dans le *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux* (voir annexe 2).
- Une carte présentant le découpage du territoire protégé en secteurs ou, le cas échéant, les principaux points de repère du secteur protégé (voir annexe 3).
- Un tableau avec la contribution qualitative des divers secteurs identifiés aux valeurs patrimoniales du territoire protégé selon le modèle du *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux* (voir annexe 4).
- Les énoncés d'importance et de valeurs des secteurs (voir annexes 1 et 5). Des photographies représentatives des diverses caractéristiques patrimoniales du secteur accompagneront le texte, de même qu'une carte générale.

### **D) Les propriétés contributives**

- Un rappel de la notion de « propriétés contributives », notamment sa portée et ses limites.
- La liste des propriétés contributives (avec adresses, si pertinent) des secteurs ou du territoire protégé. On identifiera sur cette liste les biens devant faire l'objet d'un énoncé d'importance et d'un énoncé de valeurs. La hiérarchisation des propriétés contributives devra se faire selon les principes énoncés dans le document *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux*. Un argumentaire sommaire accompagnera les propriétés contributives proposées pour les énoncés d'importance et les énoncés de valeurs.
- Un tableau présentant les données quantitatives associées aux secteurs ou au territoire protégé, notamment le nombre de propriétés, le nombre de propriétés contributives et le nombre de propriétés contributives proposées devant faire l'objet d'énoncés d'importance ou de valeurs (voir annexe 6).

### **E) Les subventions pour la restauration des immeubles patrimoniaux**

- La liste des propriétés contributives pouvant se qualifier au FPCQ. L'argumentaire méthodologique justifiant ces choix sera clairement exprimé et devra s'inspirer des méthodes de hiérarchisation énoncées dans le document *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux*.

### **Références**

- DIRECTION DU PATRIMOINE. *Cadre de rédaction d'un énoncé de valeur et de l'historique*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2006.
- DIRECTION DU PATRIMOINE. *Cadre de rédaction d'un énoncé d'importance et de l'historique*. Ministère de la Culture et des Communications, Québec, 2006.
- POITRAS, Claire, MONGRAIN, Guy et Joanne BURGESS. *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux, Rapport*

*synthèse présenté à Parcs Canada et au ministère de la Culture et des Communications du Québec. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société/UQAM, 2006. 118 p.*

- RÉPERTOIRE CANADIEN DES LIEUX PATRIMONIAUX (RCLP).  
[http://www.historicplaces.ca/rep-reg/rep-reg\\_f.aspx](http://www.historicplaces.ca/rep-reg/rep-reg_f.aspx)
- RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (RPCQ).  
<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/RPCQ/recherche.do?methode=accéder>
- Autres sources selon le territoire à l'étude

### **Plan de travail**

(à adapter selon le territoire à l'étude)

Rencontre de lancement	
Visite des lieux	
Pré-inventaire des immeubles (si non disponible)	
Recherche documentaire	
Rédaction	
Validation de la version préliminaire	
Révision et correction du rapport final	

### **Calendrier de réalisation**


### **Allocation des ressources par activité (en jours)**


### **Biens livrables**

- Pré-inventaire (si nécessaire)
- Rapport

La version préliminaire du rapport sera présentée sous la forme d'un rapport remis sur support informatisé (format Word 97 ou ultérieur pour PC, sur CD).

La version finale du rapport prendra la forme d'un document écrit (imprimé en trois exemplaires boudinés) et informatisé (format Word 97 ou ultérieur pour PC, sur CD).

Une attention particulière devra être accordée à la qualité de l'expression écrite, car le rapport sera rendu public. En ce sens, l'utilisation d'outils informatiques (correcteurs des logiciels de traitement de texte ou logiciels de révision linguistique) est fortement recommandée.

### **Clause spécifique**

Le fournisseur s'engage à retravailler son rapport préliminaire en fonction des commentaires formulés par le comité de lecture.

## **ANNEXE 1**

### **L'énoncé d'importance et l'énoncé de valeur**

#### **L'énoncé d'importance**

L'énoncé d'importance est un texte relevant les valeurs d'un bien patrimonial. Il s'appuie, sauf exception, sur les motifs qui ont mené à sa désignation officielle en tant que bien avec un statut de protection. Pour les fins du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), l'énoncé d'importance comprend une description, l'argumentaire des valeurs patrimoniales et les éléments caractéristiques du bien protégé.

L'énoncé d'importance concerne des biens patrimoniaux ayant un quelconque statut, qu'il soit octroyé par le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, le ministère de la Culture et des Communications ou les municipalités. Ainsi, un énoncé d'importance peut porter autant sur un monument historique que sur un arrondissement historique. Dans tous les cas, l'énoncé d'importance comporte des limites de caractères, à savoir 4 000 pour chacune des sections (description, argumentaire des valeurs, éléments caractéristiques). Au Québec, un historique avec les mêmes limites de caractères est ajouté.

#### **L'énoncé de valeurs**

L'énoncé de valeurs est un texte relevant les valeurs patrimoniales d'une propriété contributive située dans un vaste lieu patrimonial, un arrondissement par exemple. Comme le bien ne bénéficie d'aucune visibilité individuelle, l'énoncé de valeurs sert à faire ressortir la propriété contributive au sein d'un grand ensemble. La valeur de la propriété contributive est subordonnée au bien patrimonial avec statut. En conséquence, les valeurs patrimoniales de la propriété faisant l'objet d'un énoncé de valeurs sont définies en fonction de sa « contribution » aux valeurs patrimoniales du bien à statut.

L'énoncé de valeurs comprend les mêmes sections que l'énoncé d'importance : description, valeurs patrimoniales, éléments caractéristiques et historique.

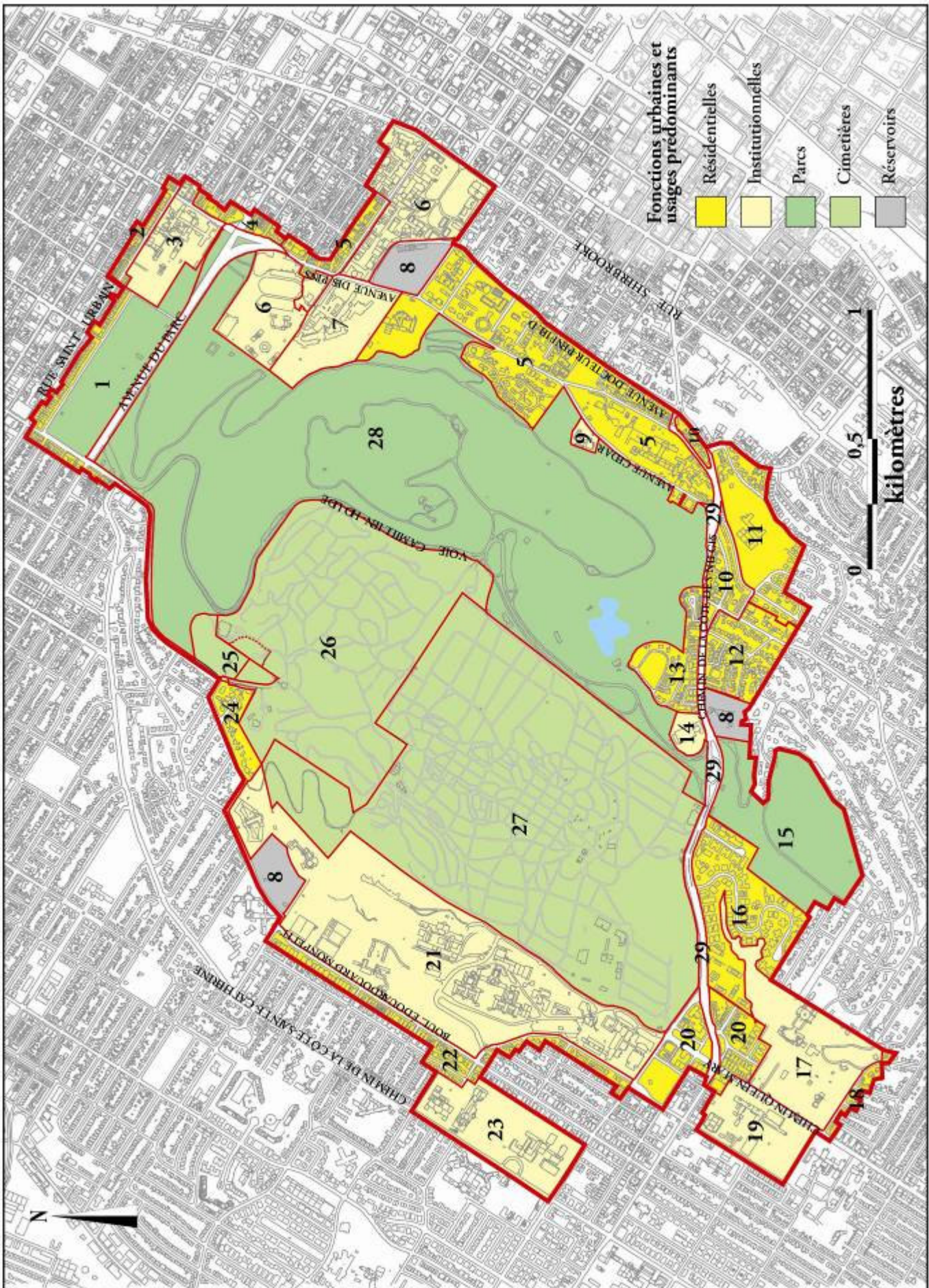
## ANNEXE 2

### Les facteurs de délimitation

<b>Fonctions urbaines prédominantes</b>
Résidentielle, industrielle, institutionnelle, aire récréative, etc.
<b>Facteurs historiques</b>
Limites de zone de peuplement original ou de zone aménagée de peuplement ancien
Concentration de bâtiments et de lieux anciens
Zones définies touchées par des événements historiques particuliers
Processus d'urbanisation
Maintien de la vocation originale
<b>Facteurs visuels</b>
Caractère distinctif de l'architecture, de l'échelle, du style, du type, de l'implantation, des matériaux
Caractère distinctif du paysage
Points de vue en direction et à partir du secteur (percées et perspectives visuelles)
<b>Facteurs physiques</b>
Voie ferrée et grandes routes
Rues, services publics et emprises (trame urbaine, forme des îlots, etc.)
Rivières, rives, ravins, bois et autres éléments naturels
Grands espaces ouverts
Limites d'une zone de peuplement
Murs, remblais, clôtures
Topographie
Bâtiments importants
<b>Limites administratives et foncières ; cadre réglementaire</b>
Limites administratives (arrondissement, municipalité, etc.)
Limites foncières des biens
Règlements de zonage (marge de recul, hauteur des bâtiments, etc.)

### ANNEXE 3

La carte des secteurs de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal



### ANNEXE 3

#### La carte des secteurs de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Liste des secteurs de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal
1. Secteur du parc Jeanne-Mance/de l'Esplanade
2. Secteur de la rue Saint-Urbain
3. Secteur de l'Hôtel-Dieu
4. Secteur de Milton-Parc
5. Secteur du Square Mile (discontinu)
6. Secteur de l'Université McGill
7. Secteur de l'hôpital Royal Victoria
8. Secteur des trois réservoirs du mont Royal (situations géographiques multiples)
9. Secteur de l'hôpital des Shriners
10. Secteur des îlots du chemin de la Côte-des-Neiges
11. Secteur de l'ancien domaine des Sulpiciens/Marianopolis
12. Secteur des flancs du sommet de Westmount
13. Secteur à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges
14. Secteur de la caserne militaire du chemin de la Côte-des-Neiges
15. Secteur du parc Summit
16. Secteur de Forest Hill/Ridgewood/Rockhill
17. Secteur de l'Oratoire Saint-Joseph
18. Secteur de la rue Cedar Crescent
19. Secteur du collège Notre-Dame
20. Secteur de l'ancien village de Côte-des-Neiges
21. Secteur de l'Université de Montréal
22. Secteur du boulevard Édouard-Montpetit et de l'avenue Louis-Colin
23. Secteur du collège Jean-de-Brébeuf/HEC/Faculté de l'aménagement
24. Secteur du boulevard du Mont-Royal
25. Secteur des cimetières juifs
26. Secteur du cimetière du Mont-Royal
27. Secteur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
28. Secteur du parc du Mont-Royal
29. Secteur du tracé fondateur du chemin de la Côte-des-Neiges



## ANNEXE 4

### Valeurs patrimoniales par secteurs, arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

	Hist.	Pays.	Archi.	Symbo.	Archéo.	
1. Parc Jeanne-Mance/de l'Esplanade	2,5	3	1,5	0	0	7,0
2. Rue Saint-Urbain	1	0,5	0,5	0	0	2,0
3. Hôtel-Dieu	3	1,5	2,5	1	0	8,0
4. Milton-Park	0,5	1	0,5	0	0	2,0
5. Square Mile (discontinu)	3	3	3	2	0,5	8,0
6. Campus de l'Université McGill	3	3	3	2	0	11,0
7. Hôpital Royal Victoria	3	2,5	2,5	0	0	7,5
8. Réservoirs du mont Royal	1	2	1	0	0	4,0
9. Hôpital des Shriners	0,5	1	1	0	0	2,5
10. Îlots de la Côte-des-Neiges	1	1,5	2	0	0	4,5
11. Ancien domaine des Sulpiciens/Marianopolis	1,5	1,5	1,5	0,5	0	5,0
12. Flancs de la colline de Westmount	1	2	1,5	0	0	4,5
13. Secteur à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges	0,5	1,5	1	0	0	3,0
14. Caserne militaire du chemin de la Côte-des-Neiges	0,5	0	0,5	0	0	1
15. Parc Summit	0,5	3	0	0	0	3,5
16. Forest-Hill/Ridgewood,/Rockhill	0	1,5	0	0	0	1,5
17. Oratoire Saint-Joseph	3	2,5	3	2	0	10,5
18. Rue Cedar Crescent	0,5	0,5	0,5	0	0	1,5
19. Collège Notre-Dame	2	1	1	0	0	4,0
20. Ancien village de Côte-des-Neiges	2	0,5	1	0	0	3,5
21. Université de Montréal	3	2	2,5	2	0	9,5
22. Boulevard Édouard-Montpetit et de l'avenue Louis-Colin	0	0,5	0,5	0	0	1
23. Jean-de-Brébeuf/HEC/Faculté de l'aménagement	2	2	1,5	1	0	6,5
24. Boulevard du Mont-Royal	0	1	1	0	0	2
25. Cimetières juifs	2	2	0,5	0,5	0	5
26. Cimetière du Mont-Royal	3	3	3	3	1	13
27. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	3	3	3	3	0	13
28. Parc du Mont-Royal	3	3	1,5	3	2	12,5
29. Tracé fondateur du chemin de la Côte-des-Neiges	3	2	0	0	0	5
<b>TOTAUX</b>	<b>49</b>	<b>51,5</b>	<b>41</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>-</b>

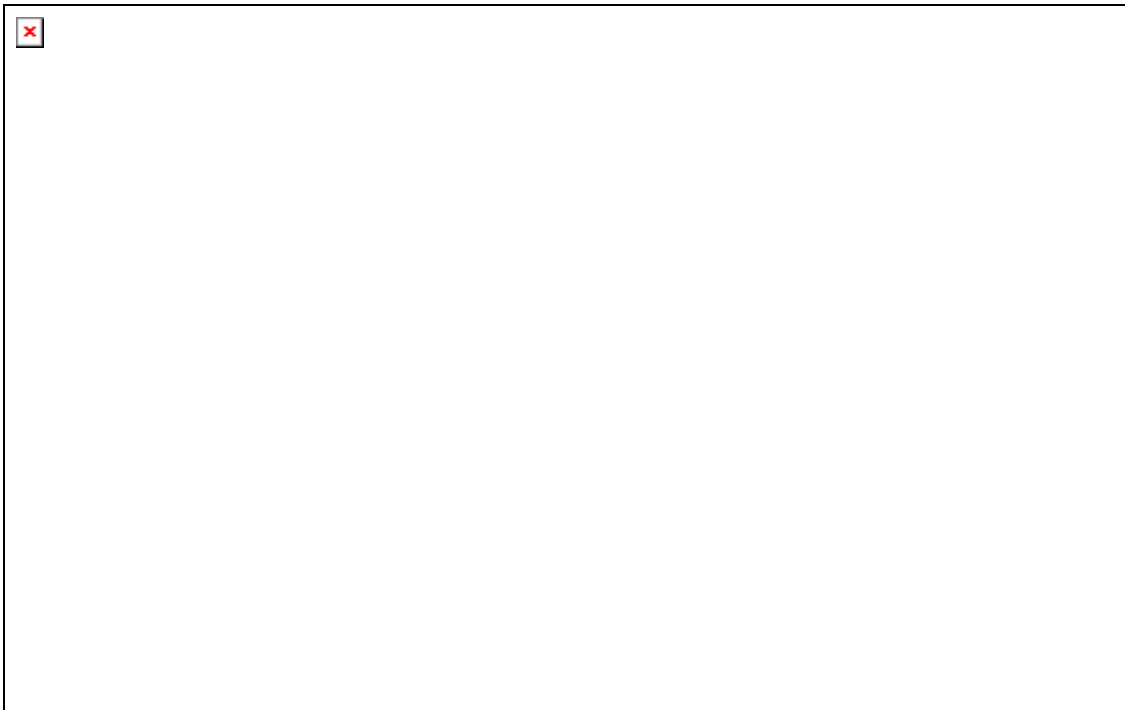
## ANNEXE 5

### Énoncé de valeurs du secteur de la rue Saint-Urbain, arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

#### Facteurs de délimitation

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Fonctions urbaines prédominantes</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Résidentielles</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Limites administratives et foncières ; cadre réglementaire</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Limites de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal ;</li><li>- Grande propriété institutionnelle de l'Hôtel-Dieu (CHUM)</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Facteurs physiques</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rue Saint-Urbain ;</li><li>- Murs d'enceinte du centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) ;</li><li>- Échelle des bâtiments uniforme.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Facteurs visuels</b></li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>- Différenciation avec le secteur résidentiel de la rue de l'Esplanade, notamment la faible marge de recul des bâtiments, un degré d'ornementation minimale, l'utilisation de la brique comme parement ;</li><li>- Perspectives visuelles vers le mont Royal intéressantes mais elles se limitent à la portion de la rue Saint-Urbain sise au nord de la rue Saint-Cuthbert en raison de la présence du centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).</li></ul>

#### Carte



#### DESCRIPTION

Le secteur de la rue Saint-Urbain est une zone résidentielle dense aménagée essentiellement entre 1880 et 1910. Il compte près d'une cinquantaine d'immeubles résidentiels regroupés dans des ensembles architecturaux assez homogènes composés principalement de bâtiments de deux ou trois étages en brique ou en pierre à bossage. Une partie du secteur bénéficie d'une ouverture visuelle sur le mont Royal. Le secteur de la rue Saint-Urbain, qui comprend surtout les propriétés sises du côté est de la rue, s'étend entre l'avenue Duluth et les environs de l'avenue des Pins en longeant l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal. Il est situé à l'extrémité est de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, dans l'arrondissement municipal du Plateau-Mont-Royal de la ville de Montréal.

#### VALEUR PATRIMONIALE

La valeur patrimoniale du secteur de la rue Saint-Urbain repose sur son paysage urbain qui contribue à l'intérêt historique de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. La représentativité de son tissu urbain par rapport aux quartiers populaires qui longent le flanc est du mont Royal est particulièrement éloquente. Cette portion de la rue Saint-Urbain comprend principalement des immeubles résidentiels de deux et trois étages construits entre la fin des

années 1880 et 1910. La facture architecturale de l'habitat regroupe essentiellement deux types : les maisons en rangée unifamiliales et les maisons à logements multiples. Sur le terrain, cette réalité s'observe en suivant l'axe de développement vers le nord : les maisons unifamiliales en rangées sur deux étages, plus anciennes, cèdent la place aux immeubles de trois étages (triplex), plus récents, aux environs de la rue Bagg (ancienne limite entre les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Laurent). Ces maisons reflètent l'histoire de l'habitat populaire des quartiers centraux avec de fortes densités d'occupation. D'abord occupées en partie par des ménages de la communauté anglophone, elles logent, à partir du milieu des années 1910, des immigrants juifs. Jusqu'aux années 1950, le secteur est au cœur du quartier juif montréalais. Par son histoire liée au corridor d'immigration montréalais, le tissu urbain du secteur de la rue Saint-Urbain illustre une dynamique sociale propre à la frontière est de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

### PROPRIÉTÉS

Nombre	Propriétés contributives	%	Énoncé d'importance	Énoncé de valeur
48	41	85,4 %	0	0

### PROPRIÉTÉS CONTRIBUTIVES

No	Adresse	Année de construction	Énoncé
1	3984-3986-3988-3990, rue Saint-Urbain	1900	-
2	3980-3982, rue Saint-Urbain	1900	-
3	3974-3976-3978, rue Saint-Urbain	1900	-
4	3968-3970-3972, rue Saint-Urbain	1900	-
5	4003-4005-4007, rue Saint-Urbain	1900	-
6	3997-3999-4001, rue Saint-Urbain	1900	-
7	3991-3993-3995, rue Saint-Urbain	1900	-
8	3985-3987-3989, rue Saint-Urbain	1900	-
9	3979-3981-3983, rue Saint-Urbain	1900	-
10	3973-3975-3977, rue Saint-Urbain	1900	-
11	3967-3969-3971, rue Sait-Urbain	1900	-
12	3961-3963-3965, rue Saint-Urbain	1900	-
13	3955-3957-3959, rue Saint-Urbain	1900	-
14	3949-3951-3953, rue Saint-Urbain	1900	-
15	3943-3945-3947, rue Saint-Urbain	1900	-
16	3937-3939-3941, rue Saint-Urbain	1900	-
17	3931-3933, rue Saint-Urbain	1900	-
18	79-81-83, rue Bagg	1900	-
19	3921-3923-3925, rue Saint-Urbain	1910	-
20	3915-3917-3919, rue Saint-Urbain	1910	-
21	3909-3911-3913, rue Saint-Urbain	1910	-
22	3905, rue Saint-Urbain	1890	-
23	3903, rue Saint-Urbain	1890	-
24	3901, rue Saint-Urbain	1890	-
25	3897, rue Saint-Urbain	1890	-
26	3893-3895, rue Saint-Urbain	1890	-
27	3887-3889, rue Saint-Urbain	1890	-
28	3859, rue Saint-Urbain	1890	-
29	72-74-76-78-80-82, rue Saint-Cuthbert	1890	-
30	3843-3847-3849-3857, rue Saint-Urbain	1890	-
31	3839-3841, rue Saint-Urbain	1890	-
32	3835-3837, rue Saint-Urbain	1890	-
33	3831-3833, rue Saint-Urbain	1890	-
34	3827, rue Saint-Urbain	1890	-
35	3823-3825, rue Saint-Urbain	1890	-
36	3813, rue Saint-Urbain	1885	-

No	Adresse	Année de construction	Énoncé
37	3801-3803-3805, rue Saint-Urbain	1923	-
38	3717-3719, rue Saint-Urbain	1880	-
39	87-89-91-93-95-97-99, rue Guilbault ouest	1900	-
40	3850, rue Sewell	1890	-
41	3852-3858, rue Sewell	1890	-

### PROPRIÉTÉS CONTRIBUTIVES DE RÉFÉRENCE



3) 3974-3978, Saint-Urbain



10) 3973-3977, Saint-Urbain



19) 3921-3925, Saint-Urbain



25) 3897, Saint-Urbain



27) 3887-3889, Saint-Urbain



29) 72-82, Saint-Cuthbert



**37) 3801-3805, Saint-Urbain**

## **BIBLIOGRAPHIE**

BEAUPRÉ, Pierre et Josette MICHAUD. *Site du patrimoine du Mont-Royal. Principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention, Rapport de recherche*. Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain/Ministère des affaires culturelles, 1989, p. 34-36.

HANNA, David et Sherry OLSON. «Paysage social de Montréal, 1901», *Atlas historique du Canada*, volume 3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, planche 30.

## ANNEXE 6

### Propriétés contributives et énoncés par secteur, arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Secteurs	Tot.	Énon.	Nb. Propri.	PC	%	EI	EV
1. Parc Jeanne-Mance/de l'Esplanade	7,5	I	73	51	73	1	4
2. Rue Saint-Urbain	2,0	V	48	41	85	0	0
3. Hôtel-Dieu	7,5	I	10	7	70	1	2
4. Milton-Parc	2,0	V	30	24	80	0	0
5. Square Mile (discontinu)	8,0	I	237	170	72	8	45
6. Université McGill	11,0	I	42	23	55	3	7
7. Hôpital Royal Victoria	7,5	I	4	4	100	1	2
8. Réservoirs du mont Royal	5,0	V	3	3	100	0	0
9. Hôpital des Shriners	3,5	V	1	1	100	0	0
10. Îlots du chemin de la Côte-des-Neiges	5,0	V	49	44	90	1	0
11. Ancien domaine des Sulpiciens/Marianopolis	5,0	V	52	31	60	1	0
12. Flancs du sommet de Westmount	4,5	V	96	70	73	1	0
13. Est du chemin de la Côte-des-Neiges	3,0	V	103	55	53	0	0
14. Caserne militaire du chemin de la Côte-des-Neiges	2	V	1	1	100	0	0
15. Parc Summit	3,5	V	2	2	100	0	0
16. Forest Hill/Ridgewood/Rockhill	2	V	58	0	0	0	0
17. Oratoire Saint-Joseph	10,5	I	19	15	79	1	3
18. Rue Cedar Crescent	1,5	V	17	5	29	0	0
19. Collège Notre-Dame	4,5	V	9	5	56	0	0
20. Ancien village de Côte-des-Neiges	4	V	45	31	69	0	0
21. Université de Montréal	8,5	I	26	6	27	1	5
22. Boulevard Édouard-Montpetit et avenue Louis-Colin	1	V	80	28	35	0	0
23. Jean-de-Brébeuf/HEC/Faculté de l'aménagement	6,5	V	3	1	33	1	0
24. Boulevard du Mont-Royal	2	V	22	17	77	0	0
25. Cimetières juifs	5	V	3*	3	100	0	0
26. Cimetière du Mont-Royal	13	I	3*	3	100	0	1
27. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	13	I	8*	8	100	1	4
28. Parc du Mont-Royal	12,5	I	9	9	100	0	5
29. Tracé fondateur du chemin de la Côte-des-Neiges	5	V	1	1	100	0	0
<b>TOTAUX</b>			1 054	659	62%	21	78